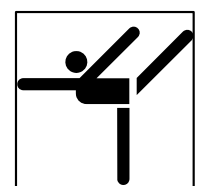
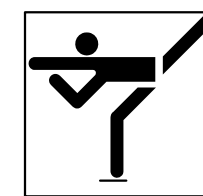
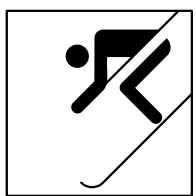
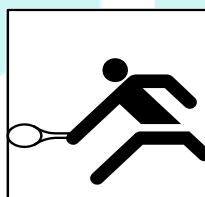
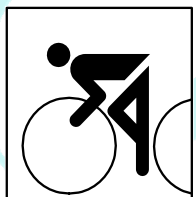
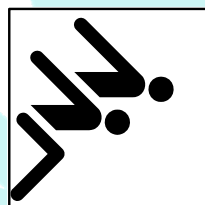
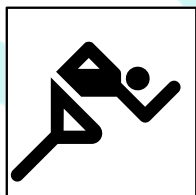




Special Olympics
Switzerland

INFORMATIONS GENERALES

SPECIAL OLYMPICS



Ce guide s'adresse aux entraîneurs et aux responsables techniques des groupes sportifs et des institutions.

Il fournit des informations générales sur le programme de Special Olympics.

Il a été préparé par le bureau national et sera complété par un guide spécifique pour chaque sport pratiqué en Suisse.

Certains documents sont inspirés du guide d'administration des sports de Special Olympics Incorporated.

Table des matières Pages

1. Bienvenue à Special Olympics Incorporated S.O.I.	3
• Mission, serment, logo et historique.....	3-4
• Sports officiels et restrictions	5-6
• Eligibilité des sportifs.....	7-8
• Le handicap mental	9-10
• Relations entre Special Olympics Incorporated Europe et Suisse	11
2. La compétition adaptée à Special Olympics S.O.	12
• Objectifs des compétitions	12
• La compétition à tous niveaux de capacités.....	13
• Règles de Special Olympics.....	14
• Divisions.....	15-16
• Jeux et épreuves.....	17
3. Le rôle de l'entraîneur à Special Olympics.....	18
• Profil de l'entraîneur et objectif de l'entraînement	18-19
• Guide de l'entraîneur	20-22
4. Les sports unifiés : une nouveauté de Special Olympics	23
• Définition et objectifs	23
• Sélection des membres.....	24
• Entraînement et compétition	25
5. Informations sur Special Olympics Suisse S.O.CH.....	26-27
• Historique.....	26-27
• Les sports.....	27
• Programme d'activités	28
• Structure de Special Olympics Suisse	29
• Codes	30
6. La fondation Special Olympics Suisse S.O.CH.....	31-32
• Tâches du directeur technique national.....	32
• Rôle de la commission sportive nationale	33
• Composition d'une commission nationale	34
• Critères de sélection.....	35-36
• Défis et buts pour l'avenir	37

1. Bienvenue à Special Olympics Incorporated S.O.I

- **La mission de Special Olympics**

Promouvoir des compétitions et des entraînements sportifs dans une variété de sports de type olympique tout au long de l'année à des adultes et des enfants ayant un handicap mental. Leur donner ainsi l'occasion d'améliorer leur forme physique, de prouver leur courage, de connaître la joie de participer à un échange d'expériences et de compétences et de partager l'amitié avec leur famille, les autres athlètes Special Olympics et leur entourage.

*La terminologie diffère selon les programmes. Aux Etats-Unis on emploie le terme "retard mental". D'autres pays préfèrent des termes tels que "handicap mental", "handicap intellectuel", "incapacité intellectuelle" ou encore "détérioration intellectuelle".

- **Le serment de Special Olympics**

"J'essaierai de gagner, mais si je n'y arrive pas, je ferai preuve de courage dans mes efforts".

Le serment de Special Olympics a été récité pour la première fois par Eunice Kennedy Shriver lors des premiers jeux internationaux de Special Olympics qui ont eu lieu en 1968 à Soldier Field à Chicago. Depuis, les athlètes de Special Olympics continuent à réciter ce serment et tâchent de faire en sorte que leurs efforts reflètent les valeurs annoncées.

- **Le logo officiel**



- **Le symbole officiel**



- **L'Histoire de Special Olympics Incorporated**

1963 Eunice Kennedy Shriver organise une colonie de vacances pour enfants et adultes atteints d'arriération mentale dans sa propriété du Maryland, afin de mettre en valeur leurs capacités à la faveur de toute une série de sports et d'activités physiques.

1968 Les premiers jeux internationaux de Special Olympics ont lieu à Chicago (Soldier Field). Mille sportifs de 26 états des USA et du Canada participent aux épreuves d'athlétisme et de natation prévues à cette occasion.

1971 Le Comité Olympique des USA donne officiellement l'autorisation à Special Olympics d'utiliser le terme "Olympics". A ce jour, seules deux organisations ont reçu cette autorisation.

1977 Les premiers jeux internationaux d'hiver de Special Olympics sont organisés à Steam Boat Springs, Colorado. 285 sportifs participent aux épreuves de ski alpin, de ski de fond et de patinage artistique.

1988 Le Comité International Olympique (C.I.O.) signe un accord historique avec Sargent et Eunice Shriver, en vertu duquel le C.I.O. appuie et reconnaît officiellement Special Olympics.

1991 Les troisièmes jeux européens Special Olympics ont lieu à Strathclyde, Ecosse. 2400 sportifs de plus de 30 pays y participent. Au programme, 8 sports officiels et 5 disciplines de démonstration.

1993 Jeux mondiaux d'hiver à Salzbourg et à Schladming, Autriche. C'est la première fois que des jeux mondiaux de Special Olympics sont organisés ailleurs qu'en Amérique du Nord.

1995 Jeux mondiaux d'été à New Haven / USA

1997 Jeux mondiaux d'hiver à Toronto / Canada

1999 Jeux mondiaux d'été à Raleigh / USA

2000 Jeux européens d'été à Groningen / Hollande

2001 Jeux mondiaux d'hiver à Anchorage / Alaska

2003 Jeux mondiaux d'été à Dublin / Irlande

2005 Jeux mondiaux d'hiver à Nagano / Japon

2007 Jeux mondiaux d'été à Shanghai / Chine

- **Sports officiels et de démonstration S.O.I.**

Sports officiels d'été

Athlétisme

Badminton

Basket-ball

Boccia

Bowling

Cyclisme

Equitation

Football

Golf

Gymnastique

Haltérophilie

Natation

Patinage à roulettes

Softball

Tennis

Tennis de table

Volley-ball

Sports officiels d'hiver

Ski alpin

Ski de fond

Patinage artistique

Patinage de vitesse

Floor hockey

Sports de démonstration

Kayaking

Judo

• Restrictions applicables aux Jeux et aux épreuves

Frais de participation

Les programmes de Spécial Olympics doivent offrir une pleine participation à tous les sportifs indépendamment de leur situation financière.

Alcool et tabac

Les programmes agréés de Special Olympics ne peuvent pas permettre aux fabricants et aux distributeurs de tabac et de boissons alcoolisées d'associer publiquement leur nom ou marque à une manifestation de Special Olympics.

Sports interdits

Le comité de médecine sportive de Special Olympics a constaté que la participation aux disciplines suivantes expose les athlètes à un risque excessif de blessures pouvant avoir un effet nuisible et durable. Elles sont donc interdites aux Jeux et compétitions de Special Olympics. Il s'agit de :

Athlétisme : Javelot
Lancer du marteau
Saut à la perche
Triple saut

Natation : Plongeon haut vol

Gymnastique : Trampoline

Ski nordique : Biathlon
Saut à ski

Sports de contact : Lutte
Karaté
Boxe
Escrime

Autres : Rugby
Tir

• Eligibilité des sportifs

Les personnes ayant droit à participer à Special Olympics en tant qu'athlètes doivent avoir 8 ans ou plus* et :

- Avoir été identifiées comme personnes avec un handicap mental par un organisme ou des professionnels compétents
- Avoir un retard cognitif déterminé par des mesures standardisées **
- Avoir des capacités d'apprentissage plus limitées ou plus lentes que la moyenne ou encore des problèmes professionnels*** dus à un retard cognitif qui requiert ou a requis un enseignement adapté.****

* Les enfants âgés de 5 à 7 ans peuvent participer aux programmes d'entraînement de Special Olympics, mais ne sont pas autorisés à prendre part aux compétitions et épreuves officielles.

** Le score, d'après le test du Q.I., démontre le niveau du handicap mental dans les pays concernés.

*** Les termes de "capacités d'apprentissage plus limitées ou plus lentes" ou de "problèmes professionnels" font référence aux problèmes qui se produisent à cause d'un retard cognitif (détérioration intellectuelle). Ceux-ci ne comprennent ni l'incapacité physique, ni les difficultés émotionnelles de comportement ou d'autres incapacités spécifiques telles que la dyslexie ou la détérioration de l'élocution ou du langage.

**** L'enseignement adapté fait référence aux cas où la personne fait l'objet d'un enseignement éducatif ou d'instruction spéciale visant le retard cognitif. Pour les adultes, un programme pédagogique à domicile ou sur le lieu de travail remplace ces derniers.



Participation des athlètes trisomiques ayant une instabilité atlanto-axiale

La recherche médicale met en évidence qu'environ 15% des personnes trisomiques souffrent d'un mauvais alignement des vertèbres cervicales C-1 et C-2. Cette condition les expose à un risque de lésion s'ils participent à des activités pouvant provoquer une hypertension ou une flexion brutale du cou ou du haut de la colonne vertébrale.

Special Olympics Incorporated a requis l'interdiction aux athlètes trisomiques ayant une instabilité atlanto-axiale à participer aux activités ci-dessous (documentation détaillée disponible au bureau de S.O. à Fribourg) :

- Nage "Papillon"
- Plongeon de départ en natation
- Plongeon
- Pentathlon
- Saut en hauteur
- Sport équestre
- Gymnastique artistique
- Football
- Ski alpin



• Le handicap mental

Le handicap mental n'est pas une maladie et ne doit pas être confondu avec les maladies mentales. Les personnes qui ont un handicap mental ont une capacité d'apprendre à la fois plus limitée et plus lente que la moyenne. Elles peuvent également avoir des difficultés à faire face aux activités ordinaires du quotidien, à comprendre le comportement d'autrui, ainsi qu'à déterminer leur propre réponse sociale (comportement d'adaptation). Les enfants qui ont un handicap mental deviennent des adultes avec un handicap mental; ils ne restent pas d' "éternels enfants".

La définition technique la plus généralement acceptée décrit le handicap mental comme "un fonctionnement intellectuel général nettement en-dessous de la moyenne coexistant avec des déficiences au niveau du comportement d'adaptation qui se manifestent pendant la période de développement (avant 18 ans)". Les personnes qui ont un handicap mental ont 70 ou moins à leur test de Q.I..

Est-ce très répandu ?

Les personnes ayant un handicap mental constituent l'un des plus importants groupes de personnes handicapées aux Etats-Unis. Les chiffres suivants sont des estimations basées sur les informations données par des experts dans le domaine du handicap mental.

Aux Etats-Unis :

- 7,5 mio de personnes ont un handicap mental
- Chaque année 125'000 enfants naissent avec un handicap mental

Le handicap mental est :

- 7 fois plus répandu que la surdité
- 9 fois plus répandu que la paralysie cérébrale
- 15 fois plus répandu que la cécité
- 35 fois plus répandu que la dystrophie musculaire

Dans le monde :

- 300 mio de personnes ont un handicap mental

Pourcentage par continent :

- AFRIQUE (10%) 51.000.000
- ASIE (9%) 220.000.000
- AMERIQUE LATINE (8%) 34.000.000
(Mexico inclus)
- AUSTRALIE (2%) 300.000
- EUROPE (2%) 14.000.000
- AMERIQUE DU NORD (2,5%) 7.500.000
- * ...et en SUISSE 180.000

Le handicap mental ne fait aucune différence de race, d'éducation, d'origine sociale et économique. Cela peut arriver à n'importe qui. On sait que les facteurs d'hérédité ne comptent que pour une fraction des cas. Il existe plus de 350 causes et dans les trois-quarts des cas les raisons spécifiques sont encore inconnues. Pour environ 89% des personnes il ne s'agit que d'un handicap léger et par bien des aspects, elles ne sont pas tellement différentes des personnes sans handicap mental.



- **Special Olympics Incorporated, Europe et Suisse**

SPECIAL OLYMPICS INCORPORATED

Special Olympics Incorporated (S.O.I.) dirige le programme de Special Olympics. Le quartier général basé à Washington se compose de 80 personnes travaillant dans 5 départements : service extérieur, département des sports, département des jeux internationaux, département du marketing et du développement, département des finances et d'administration.

S.O.I. est responsable de l'accréditation des programmes nationaux, des jeux internationaux, des conférences et séminaires ainsi que des règlements dans les sports officiels.

SPECIAL OLYMPICS EUROPE-EURASIE

S.O.E.E. soutient les programmes nationaux dans leur projet de développement et coordonne les manifestations, conférences et séminaires au niveau européen.

SPECIAL OLYMPICS SUISSE

Le programme national a l'autorisation d'utiliser le logo de Special Olympics. Il conduit le programme en accord avec les règles générales et sportives de Special Olympics.

Special Olympics est un mouvement mondial en continuel développement, dont l'objectif est de mieux servir les personnes handicapées mentales par la pratique d'un sport adapté.

2. La compétition adaptée à Special Olympics S.O.

• Objectifs des compétitions

- Permettre aux sportifs de montrer le résultat de leur entraînement lors de compétitions où les disciplines et les catégories sont adaptées à leur niveau.
- Faire en sorte que tous les participants profitent d'une expérience de grande qualité dans un climat de sécurité.
- Créer une atmosphère olympique autour des épreuves.
- Sensibiliser le public et les parents et les informer quant aux capacités des personnes atteintes de troubles mentaux.
- Reconnaître les sportifs spéciaux à part entière.

Pour réaliser ces objectifs, plusieurs éléments doivent être présents aux compétitions de Spécial Olympics.

1. Des installations de grande qualité
2. Des cérémonies pleines d'enthousiasme
3. Des structures d'accueil et de réception pour les athlètes et les familles
4. Des officiels formés appliquant le règlement S.O.
5. Une remise de médailles et de rubans rendant hommage à tous les sportifs
6. Des divertissements dans le parc d'accueil
7. Une couverture médiatique
8. La participation de célébrités et d'invités spéciaux
9. Une ample participation du public, qu'il s'agisse de bénévoles ou de spectateurs



- **La compétition à tous niveaux de capacités**

Special Olympics vise à fournir des opportunités compétitives pour des athlètes de tous niveaux de capacités grâce à des épreuves de différents degrés de complexité et de difficulté.

Sports individuels

→ Niveau de capacités

1. Programme d'entraînement en activités motrices → Bas niveau
2. Epreuves modifiées. Ex. : 10 m. nage assistée en natation / saut en longueur sans élan en athlétisme → Niveau moyen
3. Epreuves gouvernées par des règles adaptées des fédérations nationales. Ex. : lancer du poids en athlétisme → Niveau avancé
4. Epreuves gouvernées par des règles officielles des fédérations nationales. Ex. : 100 m en athlétisme / 50m brasse en natation → Haut niveau

Sports d'équipe

1. Epreuves d'adresse individuelle → Bas niveau
2. Epreuves d'équipe modifiées. Ex. : Basket 3:3 → Niveau moyen
3. Epreuves gouvernées par les règles adaptées des fédérations nationales. Ex. : Basket niveau 2 - 3 - 4 → Niveau avancé
4. Epreuves gouvernées par les règles officielles des fédérations nationales. Ex. : Basket niveau 1 → Haut niveau

Au niveau national toutes les épreuves ne sont pas encore au programme, mais un effort particulier a été entrepris pour permettre aux personnes de bas niveau de capacité de participer à nos manifestations.

• Règles de Special Olympics

Les règles officielles des Jeux d'été et d'hiver de Special Olympics régissent toutes les épreuves de S.O. Ces règles reposent sur celles adoptées par les fédérations internationales de chaque sport et sont modifiées le cas échéant pour permettre une participation maximale tout en préservant le niveau de difficulté.

Il est important de noter que les règles figurant dans les recueils officiels de Special Olympics ne sont que des adaptations que l'on ne trouve pas dans les règlements des fédérations sportives. Pour mettre en œuvre un programme d'entraînement, il faut à la fois tenir compte des règlements publiés par Special Olympics et de ceux des fédérations sportives internationales.

Pour les manifestations nationales et régionales, des règlements adaptés aux infrastructures à disposition seront adoptés.

Les prix

L'octroi de prix récompensant les exploits des sportifs est un élément essentiel du programme sportif de Special Olympics. Ces prix sont accordés selon les principes suivants :

- Lors de compétitions de Special Olympics, des médailles officielles sont remises aux sportifs occupant les premières, deuxième et troisième positions ;
- Les athlètes classés des quatrième aux huitième positions reçoivent des rubans indiquant la place qu'ils ont occupée, dans le cadre de cérémonies appropriées ;
- Les athlètes qui sont disqualifiés ou qui ne finissent pas une épreuve reçoivent un ruban de participation ;
- Dans le cadre des programmes locaux, ou lorsque les budgets ne permettent pas l'octroi de médailles, ces dernières peuvent être remplacées par des rubans.

• Etablissement des divisions

Special Olympics estime que la compétition entre des athlètes de capacité égale est le meilleur moyen d'évaluation; elle permet de mesurer la progression sportive et de favoriser le développement personnel.

Les athlètes handicapés mentaux présentent une diversité considérable dans leurs capacités mentales et physiques. Pour quelques uns, le handicap n'est pas très prononcé; pour d'autres, il leur est très difficile de comprendre la base et les règles du sport. De plus, quelques athlètes ont des handicaps multiples. Par exemple : la cécité et la surdité en plus de leur handicap mental.

L'établissement des divisions de Special Olympics permet l'évaluation des athlètes ou des équipes lors d'un tour préliminaire. Ensuite, des divisions par niveau de capacités similaires sont établies pour la compétition finale.

Des données utiles pour l'établissement des divisions pour la compétition se trouvent dans le règlement sportif officiel (été et hiver) de Special Olympics. Tout directeur de compétition est censé bien comprendre cet aspect essentiel de la compétition Special Olympics.

La formation des divisions d'athlètes ou d'équipes s'effectue selon trois critères :

1. **Sexe :** masculin / féminin

2. Age :	<u>sports individuels</u>	<u>sports d'équipe</u>
	8-11 ans	15 et moins de 15 ans
	12-15 ans	16-21 ans
	16-21 ans	22 ans et plus
	22-29 ans	
	30 ans et plus	

3. Capacités :

Les divisions par âge seront combinées, dans le cas où il n'y a pas assez d'athlètes ou d'équipes de capacités égales dans un groupe d'âge pour assurer une compétition légale.

Pour les sports individuels, le règlement précise l'établissement de divisions où la différence dans les performances du plus fort et du plus faible n'est pas supérieure à 10 %.

Chaque division peut comprendre un maximum de huit et un minimum de trois athlètes. (A noter que pour les sports individuels, des divisions de moins de trois sont permises dans des circonstances exceptionnelles).

Les responsabilités du sportif

Les athlètes qui ne participent pas à l'ensemble des essais éliminatoires et/ou des finales en toute loyauté et en fournissant des efforts maximaux peuvent se voir disqualifiés pour le reste des événements sportifs de la compétition.

Les responsabilités de l'entraîneur

Les entraîneurs devront faire preuve de loyauté et donner aux athlètes comme instruction de prendre part à la compétition en fournissant des efforts maximaux pour l'ensemble des essais éliminatoires et/ou des finales. Sinon ils pourront se voir interdire de remplir les fonctions d'entraîneurs pour la compétition.

- **Jeux et épreuves de Special Olympics**

Mondial

- Special Olympics organise des jeux internationaux tous les deux ans en alternant les jeux d'hiver et les jeux d'été. Les jeux sont conçus de telle sorte que les sportifs de tous les niveaux aient la possibilité de participer.

Européen

- Un certain nombre de régions organisent des jeux continentaux multisports comme par exemple les jeux européens de Special Olympics.
- Plusieurs épreuves européennes sont organisées par sport.
Ex. : tournoi européen de basket-ball.

National

- En général, les programmes nationaux organisent des jeux nationaux tous les deux ans en alternant les jeux d'hiver et les jeux d'été.
- Des épreuves nationales pour chaque sport sont organisées régulièrement chaque année.
- Pour certains sports un championnat par niveau est mis sur pied.

Régional

- En dessous du niveau national figurent les jeux et les épreuves régionaux qui se trouvent à la base de la réussite de nombreux programmes de Special Olympics.

On entend par jeux une compétition regroupant au moins 3 sports officiels de Special Olympics, ex. basket-ball, football, athlétisme.

On entend par épreuve une compétition regroupant un seul sport officiel de Special Olympics, ex. ski alpin.

3. Rôle de l'entraîneur à Special Olympics

- **Profil de l'entraîneur**
 - Connaissances spécifiques dans sa discipline sportive
 - Connaissances de la philosophie de Special Olympics
 - Savoir s'entourer d'entraîneurs et d'assistants compétents
 - S'investir dans le recrutement des athlètes
 - Offrir des activités adaptées à tous les niveaux
 - Mettre en priorité la sécurité
 - Impliquer les familles
 - Favoriser l'intégration des athlètes dans la société

DEVISE DE L'ENTRAINEUR

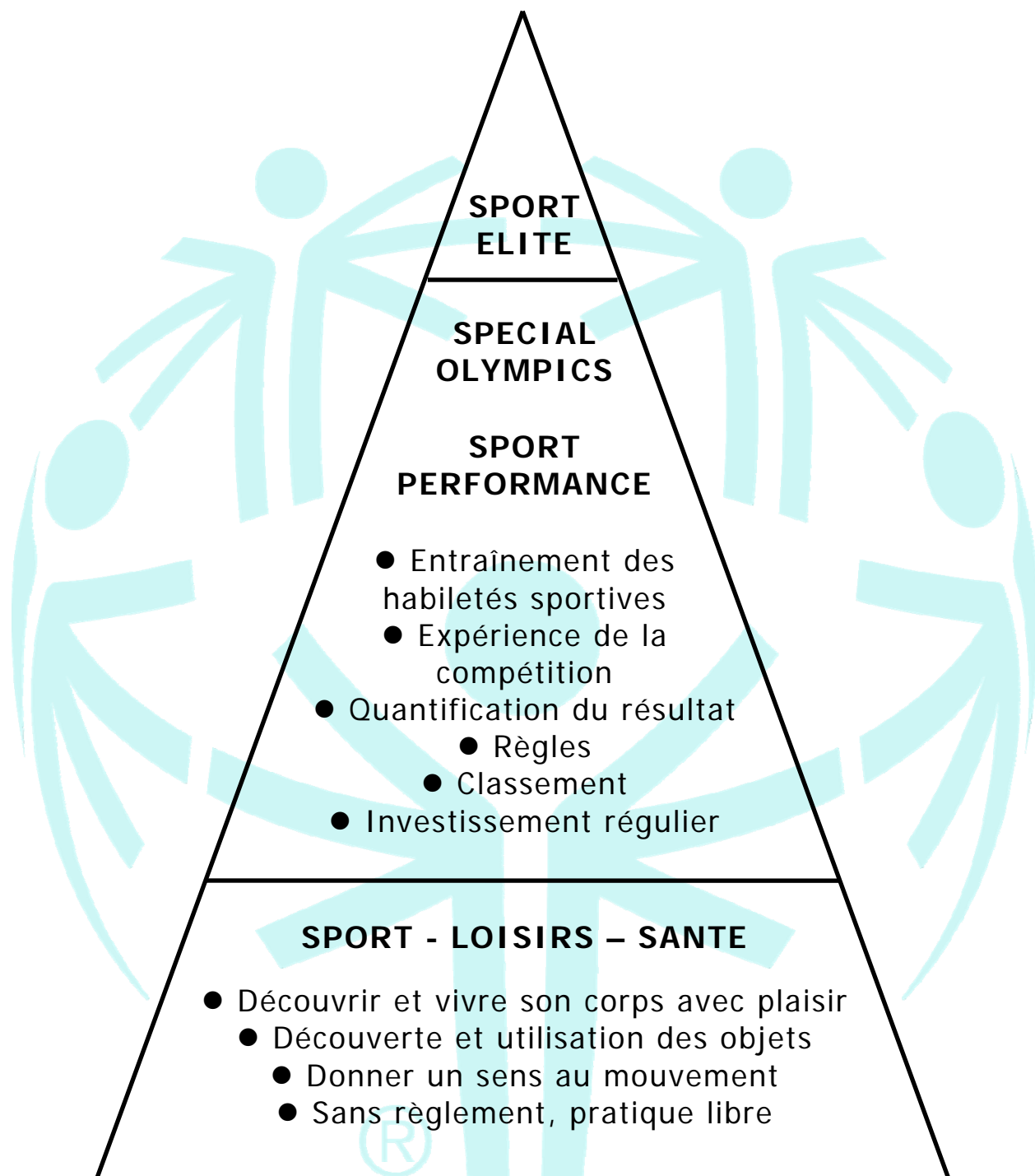
"AVEC MON AIDE, TU REUSSIRAS PAR TOI-MEME"

- **Objectifs de l'entraînement**
 - Acquisition des habiletés techniques
 - Développement des aptitudes à la compétition
 - Amélioration de sa propre image
 - Amélioration du comportement en société

DEVISE DE L'ATHLETE

"AVEC TON AIDE, JE REUSSIRAI PAR MOI-MEME"

Pyramide du sport



Le sport de performance à l'intérieur de Special Olympics a été adapté afin que chacun, indépendamment de son handicap, ait une chance de participer et de gagner. Cette méthode individualisée respecte les caractéristiques de la personne handicapée mentale.

Guide de l'entraîneur

1. Introduction

- Le but principal de Special Olympics est de donner une opportunité à tous les athlètes d'expérimenter le succès dans les compétitions.
- Un athlète de Special Olympics peut bénéficier des divers aspects de compétition, c'est-à-dire rencontrer de nouvelles personnes, participer aux festivités (cérémonie d'ouverture et événements sociaux), plaisir de découvrir de nouveaux endroits et d'être loin de la maison, etc. Cependant, aucun de ces faits n'est aussi important pour l'entraîneur que la concentration sur la participation à la compétition.

2. Préparation pour les compétitions

Guide pour l'entraîneur :

Donner toutes les informations concernant l'inscription et la répartition en catégories

- Fournir les informations nécessaires à la formation des catégories (valeur de référence, test d'habileté).
- Aider le comité d'organisation à préparer une compétition avec succès pour les athlètes, en respectant les dates limites d'inscription.

Connaître et enseigner les règles officielles de compétitions

- Un bon comité d'organisation instruira les officiels/arbitres à appliquer les règles officielles de Special Olympics. Assurez-vous de les connaître.
- Apprenez les règles à vos athlètes pendant l'entraînement. Progressivement, arrêtez de les leur rappeler, car lors de compétitions, les entraîneurs n'auront pas l'opportunité d'assister les athlètes lorsque ceux-ci ne respecteront pas les règles. (L'entraîneur ne peut pas être sur la piste avec les athlètes.)

Organiser du personnel d'assistance adéquat

Considérer les problèmes associés à la participation à une compétition loin de la maison et les raisons pour lesquelles la présence d'accompagnants est nécessaire, c'est-à-dire pour :

- Le transport
- Le logement (surveillance du même sexe)
- Les activités annexes
- La réunion des entraîneurs (qui s'occupera des athlètes pendant ce temps ?)
- La multiplication des événements à surveiller (cérémonies, etc.)

Préparation du voyage et nuitées

- Discuter des nuitées avec les parents ou les éducateurs des institutions.
- Etablir une check-list simple des effets à prendre et à distribuer aux athlètes (équipement, argent, effets personnels, etc.).
- S'assurer que les médicaments spéciaux sont à disposition. Les entraîneurs auront peut-être à s'occuper de la gestion des médicaments. Avoir des fiches médicales/informations lisibles et disponibles en tout temps.
- Trouver les arrangements les plus favorables possibles pour les chambres en prenant en considération le choix des athlètes, le comportement/conflit de la personnalité, etc.

3. Coaching durant un jour de compétition

Renforcer l'image personnelle d'un athlète en le considérant comme tel et l'encourager à se responsabiliser et à être indépendant. Assister les athlètes pour qu'ils :

- S'habillent correctement
- Comprennent ce qui se passe sur les sites de compétition
- Se concentrent et aient un comportement approprié
- Mangent correctement et boivent suffisamment d'eau

Arriver assez tôt sur les lieux de la compétition. Laisser le temps aux athlètes pour qu'ils :

- Mettent leur tenue de sport
- S'échauffent et effectuent les étirements nécessaires
- Se concentrent sur la compétition

Entraîner les athlètes afin que ceux-ci se donnent à fond lors des séries et jeux préliminaires.

- Règles de l'honnêteté des efforts, tirées du règlement officiel de Special Olympics

Durant la compétition, les athlètes concourent sans surveillance directe.

- Ne courez pas sur le bord de la piste en criant des instructions
- Laissez les officiels de la compétition s'en occuper
- L'athlète fera des erreurs. Faites lui prendre conscience de celles-ci

Si vous pensez qu'il y a une raison valable de contester les résultats d'une compétition, faites-le de manière calme, selon les règles officielles.

- Ne mêlez pas les athlètes à des litiges avec les officiels de la compétition

Aider les athlètes à réagir de manière convenable et réaliste lorsqu'ils perdent ou gagnent (disqualification incluse).

- Faire le point des efforts effectués
- Reconnaître les nouvelles performances et habiletés
- Sortir quelque chose de positif de chaque expérience

4. Sommaire

L'entraîneur est la personne clé dans le programme de Special Olympics. Il est important qu'il investisse du temps dans la préparation de l'athlète avant, pendant et après la compétition. Cela permettra à l'athlète de retirer une expérience enrichissante à chaque compétition.

4. Les sports unifiés : une nouveauté de Special Olympics

• Définition et objectifs

Sports unifiés est un programme combinant un nombre comparable de sportifs avec et sans déficiences mentales, d'âges et d'aptitudes similaires dans le cadre d'équipes, aussi bien pour l'entraînement que pour la compétition. Sports unifiés ouvre le champ des possibilités pour les sportifs souhaitant relever de nouveaux défis et détruire les barrières qui ont généralement séparé les personnes handicapées mentales du reste du monde.

Sports unifiés a pour mission de :

- Rassembler des sportifs avec et sans handicap mental dans un cadre propice où tous les athlètes souhaitent se perfectionner
- Enrichir les horizons des handicapés mentaux qui ne participent pas encore aux activités de Special Olympics, tout particulièrement ceux présentant un handicap léger
- Préparer les sportifs ayant un niveau d'aptitudes supérieur pour leur participation à des activités sportives traditionnelles
- Permettre aux amis des sportifs de Special Olympics de participer en qualité de membre d'une équipe ou d'entraîneur dans le cadre d'équipes "unifiées"
- Permettre aux participants de mieux se connaître et de mieux se comprendre dans un esprit d'égalité, d'amitié et d'équipe

Sports unifiés est actuellement offert dans tous les sports officiels et de démonstration de Special Olympics.



- **Sélection des membres des équipes**

La clé de la réussite d'une équipe "unifiée" tient à la bonne sélection de ses membres (sportifs et partenaires spéciaux). On trouvera ci-dessous plusieurs principes importants à prendre en considération.

1. Regroupement par niveau d'aptitudes

Les équipes "unifiées" donnent de meilleurs résultats lorsque tous leurs membres présentent des niveaux d'aptitudes comparables. Si les partenaires spéciaux ont des capacités nettement supérieures à celles de leurs coéquipiers, ils auront alors tendance à contrôler le jeu ou à ne pas exploiter tout leur potentiel pour se mettre à la hauteur des autres. Dans ces deux cas, le véritable esprit de compétition est absent. Nous suggérons que les programmes ne fassent pas participer de partenaires spéciaux qui, durant les cinq dernières années, ont pratiqué le sport en milieu scolaire, universitaire ou dans un club à un niveau avancé.

2. Catégories d'âge

Les membres d'une même équipe doivent se situer dans une même catégorie d'âge : fourchette de trois à cinq ans pour les participants de 21 ans et moins, et de dix à quinze ans pour les sportifs à partir de 22 ans.

3. Notion d'équipe

Tous les sportifs spéciaux d'une équipe doivent avoir un statut comparable. Autrement dit, les partenaires spéciaux ne doivent pas être perçus comme des entraîneurs et ce rôle ne doit pas leur être conféré. Tous les sportifs doivent être considérés comme des membres d'une équipe mettant en commun leur force pour réaliser les objectifs de l'équipe. Compte tenu de cet objectif d'égalité de statut, il est recommandé de n'inclure dans les équipes ni parents ni membres du personnel, car ces personnes pourraient être perçues comme une source d'autorité aux yeux des sportifs spéciaux.

4. Sensibilisation

Sports unifiés est idéal pour entrer en contact avec de nouveaux sportifs, ayant un handicap mental léger. En outre, beaucoup de personnes sans handicap mental ont été exclues de certains sports organisés. Sports unifiés offre donc d'encourageantes perspectives pour ces personnes, particulièrement dans les sports individuels où la mise en place d'une telle activité est relativement aisée. En Suisse, plusieurs expériences positives ont été enregistrées en cyclisme, natation et boccia.

- **Entraînement et compétition**

1. Entraînement

Les équipes "unifiées" doivent participer à au moins huit semaines d'entraînement sous la direction d'un entraîneur qualifié avant de prendre part à des épreuves de compétitions locales ou nationales.

2. Compétitions

Les compétitions sont essentielles pour la réussite d'une équipe "unifiée". Parmi les possibilités de compétition, citons les suivantes :

Compétition "Unified Sport" de Special Olympics

Un championnat peut être reconnu par Special Olympics (au niveau régional ou national) lorsqu'au moins trois équipes unifiées jouent un minimum de cinq matchs.

Championnat de divisions officielles

Une équipe unifiée peut participer à des championnats de divisions locales (agréés par les pouvoirs publics, ou bien encore des clubs sportifs) où elle affronte des équipes "non-unifiées". Dans ce cas-là, l'équipe unifiée participe en suivant les règles et les lignes directrices du championnat en question et est récompensée selon les critères dudit championnat.

Evénements sportifs déjà existants

Les compétitions "unifiées" peuvent s'inscrire dans le cadre d'épreuves locales déjà existantes. Par exemple, l'on peut établir une catégorie "unifiée" à l'occasion d'une course à pied locale. Les sportifs "unifiés" courent avec d'autres concurrents, mais les scores et les prix sont calculés et octroyés à partir des règles de Sports unifiés.

3. Règles des sports unifiés

Pour chaque sport, Special Olympics a établi des règles précises fixant les modalités des compétitions.

1. Informations sur Special Olympics Suisse S.O.CH

• Histoire de Special Olympics Suisse

1990

Première participation à des jeux européens à Glasgow/Scotland.

1991

La Suisse prend part pour la 1ère fois aux jeux mondiaux à Minneapolis/USA.

1993

Première participation aux jeux nationaux d'hiver à Schladming/Autriche.

1995

Création de la fondation Special Olympics Suisse.

Participation pour la 2ème fois aux jeux mondiaux d'été à New Haven/USA.

1996

Première participation des Suisses aux « Enlarged games » dans différents pays.

1997

Organisation du premier tournoi européen de basket-ball Special Olympics à Montreux.

Participation aux 2èmes jeux mondiaux d'hiver à Toronto.

1998

Premiers jeux nationaux d'été Special Olympics à Zofingen.

Création du journal « LE TOP »

1999

Participation de la Suisse aux jeux mondiaux de Raleigh, Caroline du Nord/USA.

Création d'un comité d'athlètes

2000

Premiers jeux nationaux d'hiver Special Olympics à Airolo.

Participation de la Suisse aux jeux européens d'été à Groningen/Hollande.

2001

Participation aux jeux mondiaux d'hiver à Anchorage/Alaska.

2002

Deuxièmes jeux nationaux d'été à Lausanne.

2003

Participation aux jeux mondiaux d'été à Dublin/Irlande

2004

Deuxièmes jeux nationaux d'hiver à Lenk.

Concert donné par P. KAAS et S. EICHER en faveur des participants aux Jeux Mondiaux

2005

Participation aux jeux mondiaux de Nagano

2006

Jeux nationaux d'été à Zoug

2007

Participation aux jeux mondiaux de Shanghai

Les sports de Special Olympics Suisse

GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3
<ul style="list-style-type: none">- Natation- Athlétisme- Basket-ball- Football- Ski alpin- Ski de fond- Uni hockey	<ul style="list-style-type: none">- Cyclisme- Tennis- Pétanque	<ul style="list-style-type: none">- Patinage artistique- Voile- Equitation- Golf- Tennis de table

- **Programme d'activités S.O.CH**

Manifestation

Internationale
Nationale
Régionale

Camp d'entraînement

National

Séminaire

International
National

Conférence

Internationale
Nationale

**Séance d'informations
pour familles, groupes
sportifs et bénévoles**

Nationale
Régionale

**Cours pour juges de
concours, arbitres et
officiels**

National
Régional

Formation spécifique

En association avec Plusport

Publication de brochure

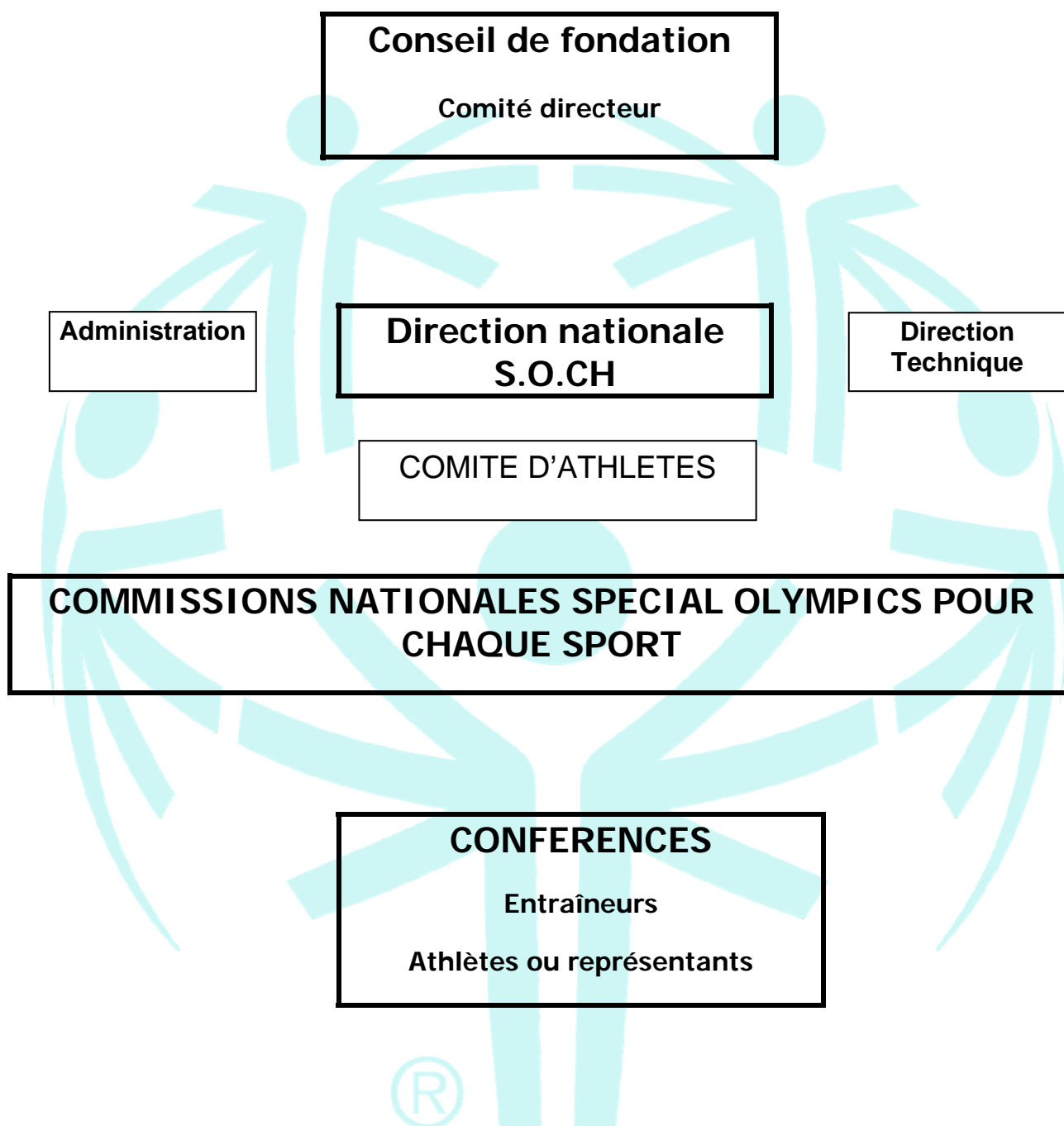
Dans chaque sport

**Relation avec groupes sportifs
et institutions**

Régionale



Structure de Special Olympics Suisse



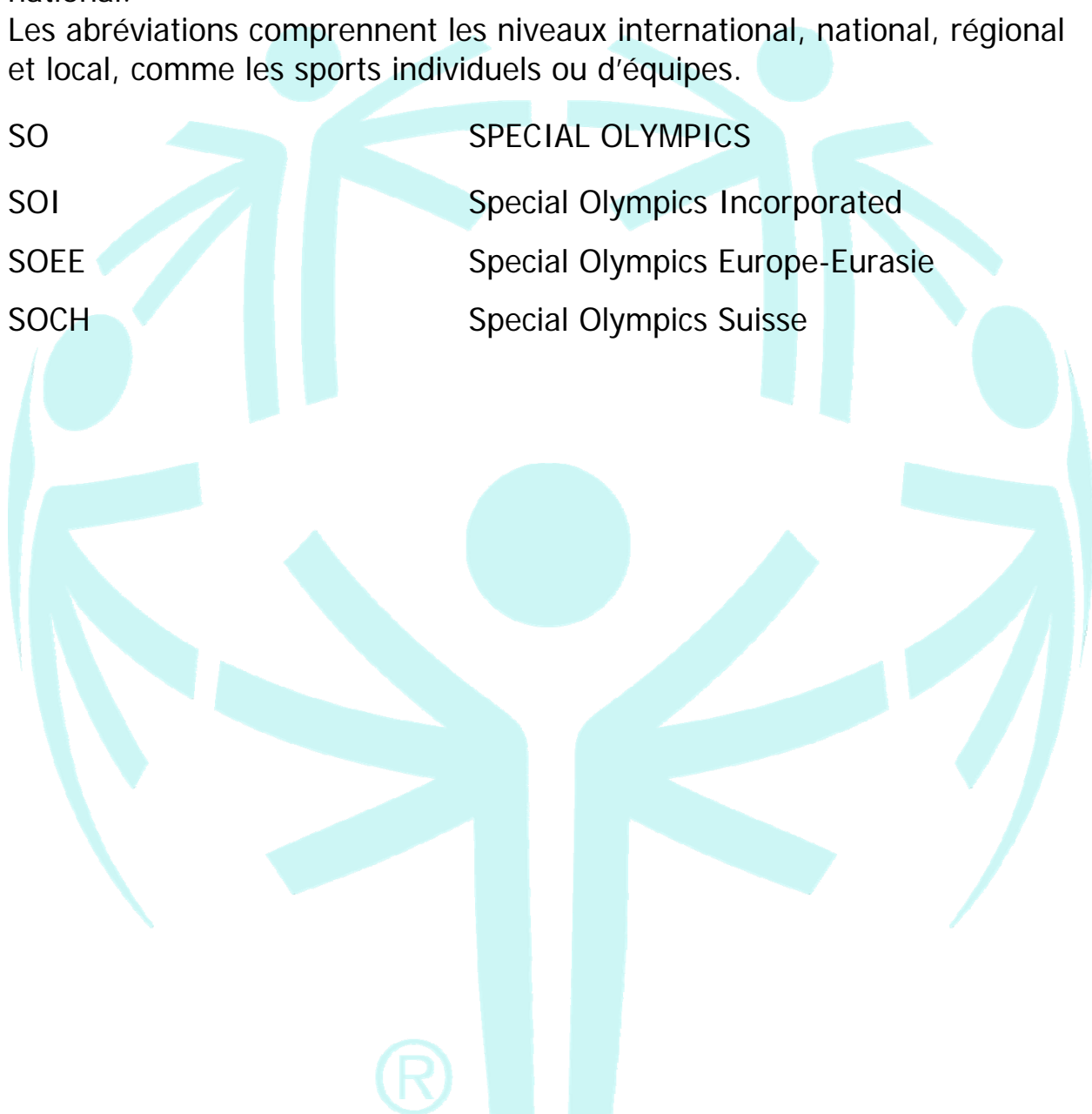
Codes

Les abréviations ou les codes ne seront pas traduits dans les différentes langues.

Les abréviations de Special Olympics tirent leur origine du modèle de Special Olympics Incorporated et forment le complément au niveau national.

Les abréviations comprennent les niveaux international, national, régional et local, comme les sports individuels ou d'équipes.

SO	SPECIAL OLYMPICS
SOI	Special Olympics Incorporated
SOEE	Special Olympics Europe-Eurasie
SOCH	Special Olympics Suisse



La fondation Special Olympics Suisse

En 1990, la Fédération Suisse de Sport Handicap (FSSH) a demandé l'accréditation auprès de Special Olympics Incorporated. Avec le concours de personnalités du monde des affaires, du sport et les associations de parents, ils ont créé la Fondation Special Olympics, avec les objectifs suivants :

1. Encourager des personnes ayant un handicap mental ou des handicaps multiples à pratiquer du sport.
2. Préparer, organiser et réaliser des manifestations sportives Special Olympics.
3. Apporter un soutien financier et idéologique à des organisations suisses de programmes Special Olympics.
4. Promouvoir la participation aux manifestations Special Olympics locales, nationales et internationales.
5. Faire connaître et accepter les personnes ayant des handicaps multiples ou un handicap mental.

Tâches de la direction nationale

1. Elle doit exécuter les directives de la Fondation S.O.CH et lui présenter tous les ans un rapport final exhaustif.
2. Elle doit guider et diriger le programme conformément aux procédures établies par S.O.I. et communiquer régulièrement avec S.O.I. et S.O.E. pour ce qui concerne la planification et le développement des activités.
3. Elle doit superviser toutes les activités du programme et s'occuper plus particulièrement :
 - du budget
 - des relations publiques
 - de la presse et documentation
 - de l'élaboration des sous-programmes et programmes locaux
 - du recrutement des bénévoles
 - du programme des familles
 - de la gestion du matériel S.O.CH
4. Elle peut, au nom du comité national, présenter la candidature d'accréditation ainsi que l'exige S.O.I.

5. Elle doit superviser les questions administratives et financières du programme accrédité et veiller au respect des réglementations qui régissent les sociétés sans buts lucratifs.

Tâches du directeur technique national

1. Superviser toutes les questions se rapportant à la mise en œuvre des programmes d'entraînements et des compétitions sportives. Ces questions incluent, sans être limitées :
 - l'entraînement des athlètes
 - la formation des entraîneurs
 - le calendrier des manifestations S.O.
 - la formation et la gestion des commissions nationales
2. Assurer la coordination générale dans les sports de S.O. en Suisse (règlements, brochures, tests, cassettes vidéo).
3. Trouver, recruter et former un responsable national dans chaque discipline sportive pratiquée en Suisse.
4. Développer de nouveaux sports ou de nouvelles tendances en collaboration avec S.O.E. et S.O.I. (sports unifiés, activités motrices).
5. Etablir les règlements nationaux dans chaque discipline sportive.
6. Superviser la préparation des athlètes lors de manifestations internationales.



- **Rôle de la commission sportive nationale**

Un travail d'équipe

Le slogan "Ensemble nous gagnons !" ("Together we win !") a été retenu pour marquer la célébration du 25ème anniversaire de Special Olympics. C'est cette importance accordée au travail d'équipe qui a permis à Special Olympics de devenir un mouvement solidement implanté et reconnu dans le monde entier. L'application d'une démarche d'équipe au développement de nouvelles ressources sportives est essentielle pour élargir les horizons que nous offrons à nos sportifs et entraîneurs.

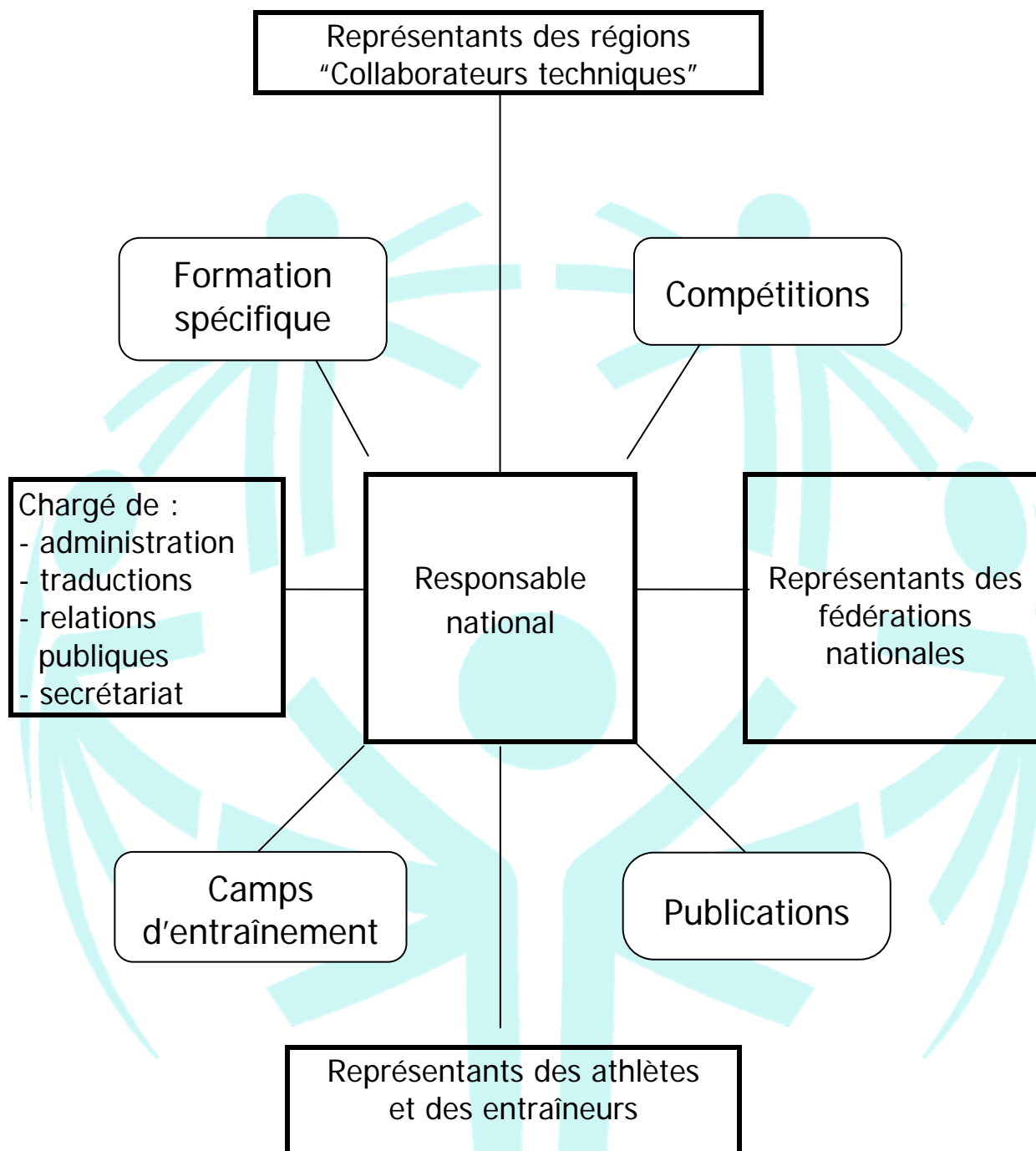
Le responsable national et la commission sportive

Le bureau Special Olympics Suisse est responsable de la mise en valeur des possibilités d'entraînement et de compétition dans plus de 12 sports. Il s'agit là d'une grande tâche. Pour aider ce personnel, il importe de recruter et de former des responsables nationaux pour chaque sport. Ces personnes deviennent alors responsables de la constitution de commissions nationales pour leur sport, composées de bénévoles spécialement formés et dotés des connaissances nécessaires, tant en ce qui concerne leur sport que Special Olympics.

Sous la direction du bureau Special Olympics Suisse et du responsable national, la commission nationale s'efforce durant toute l'année de :

- Evaluer les besoins des programmes et établir un plan sportif annuel
- Apporter un appui technique aux épreuves de niveau national et, dans la mesure du possible, aux épreuves de niveau régional et local
- Fournir les instructeurs chargés des stages de formation à l'intention des entraîneurs ou des sportifs
- Apporter un concours aux programmes locaux dans les efforts qu'ils déploient pour trouver, recruter et former leurs ressources humaines dans les sports donnés.
- Développer une solide relation entre Special Olympics et d'autres organisations relevant d'une fédération nationale

Composition d'une commission nationale



- **Critères de sélection pour les manifestations internationales**

Chaque groupe sportif ou institution qui pratique sous la direction d'un entraîneur qualifié une discipline sportive reconnue par Special Olympics Incorporated (S.O.I.), et qui a participé aux jeux nationaux (ou manifestation SO si la discipline ne faisait pas partie des jeux nationaux) de Special Olympics Suisse (S.O.CH) est invité à présenter sa candidature en remplissant le dossier y relatif.

Groupes sportifs

- Rapport équilibré entre Suisse romande, Tessin et Suisse alémanique
- Quotas obtenus de SOI
- 1 coach pour 4 athlètes
- Disponibilité des groupes sportifs (réunions, camps, préparation)
- Expérience dans la participation à des manifestations Special Olympics

Entraîneurs

- Expérience dans la conduite d'un groupe sportif de personnes handicapées
- Connaissance exacte des règles de la discipline sportive
- Participation à des manifestations régionales ou nationales
- Participation à des camps de sport (minimum 10 jours)
- Etre flexible, capable de s'intégrer dans une équipe. Etre apte à supporter la tension de grandes manifestations réunissant des milliers d'actifs et bénévoles
- Avoir un état d'esprit correspondant à la philosophie de Special Olympics
- Connaissances linguistiques souhaitées (anglais)
- Temps libre à disposition pour permettre une bonne collaboration avec S.O.
- Un remplaçant doit être obligatoirement choisi en cas d'empêchement d'un entraîneur principal.



Athlètes

L'entraîneur et le groupe sportif auront pour tâche de sélectionner les athlètes selon les critères ci-dessous : (Critères émis par S.O.I. et complétés par S.O.CH)

- Du point de vue psychique, les sportifs en question seront en mesure de passer 10 jours dans un environnement inhabituel au sein d'une grande délégation et en compagnie de camarades inconnus.
- Entraînement attesté dans la discipline soit:
 - Participation à un camp de sport ;
 - Participation aux jeux nationaux ou à d'autres manifestations SO si la discipline ne faisait pas partie des jeux nationaux ;
 - Au moins 12 semaines d'entraînement sous la direction d'un entraîneur compétent ;
 - S'il n'existe aucune manifestation spécifique, il faut se préparer dans une activité sportive similaire ;
 - Stabilité de la santé (il faut savoir que l'épilepsie, le diabète ou la prise régulière de médicaments ne constituent pas un obstacle).

La procédure de sélection des athlètes correspondant aux critères demandés doit se faire par tirage au sort de la façon suivante :

- Un premier tirage se fera parmi les médaillés d'or.
- Si le quota est insuffisant on procédera au tirage au sort parmi les médaillés d'argent, ensuite les médaillés de bronze etc. jusqu'à ce que le quota soit atteint.

- **Défis et buts pour l'avenir de Special Olympics Suisse**

En 1996, Special Olympics suisse a fêté son 6ème anniversaire. Depuis cette date, l'organisation a fait preuve de compétence dans la réalisation de ses buts. Il n'en reste pas moins de nombreux défis à surmonter.

Les objectifs du programme national de Special Olympics comprennent :

1. Renforcer les moyens financiers et gestionnaires des programmes sur le plan national et local.
2. Augmenter le nombre d'athlètes participant à Special Olympics à tous les niveaux de compétition.
3. Donner plus de compétence aux personnes qui s'impliquent dans le développement du mouvement de Special Olympics.
4. Améliorer la qualité de la formation des entraîneurs en perfectionnant les cours qui leurs sont destinés et en mettant à leur disposition des guides adaptés.
5. Améliorer la qualité des manifestations nationales et régionales.
6. Développer les Sports Unifiés.
7. Proposer un programme d'intégration des familles des athlètes de Special Olympics.
8. Organiser régulièrement des jeux nationaux.
9. Organiser des compétitions européennes ou mondiales.

